

CAMPAGNE DE NOTATION 2011 CATEGORIES B ET C FILIERE GESTION PUBLIQUE

Vous trouverez ci-dessous les enveloppes « capital mois » attribuées pour l'Aube au titre de la campagne de notation 2011 (activité 2010), en complément de la circulaire nationale « TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LA NOTATION SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER ».



CATEGORIE C

Agents à noter dans l'Aube : 73

Agents « apportant » : 52 (les 21 agents non apportant sont les agents au dernier échelon de leur grade au 31/12/2010). Chaque agent apportant permet au département de bénéficier de 0,9 mois de réduction d'échelon.

NB : la création début 2012 d'un 8^e échelon dans le grade d'agent d'administration principal de 1^{ère} classe remettra cela en cause.

Agents pouvant consommer : 45 (les 7 agents apportant et ne pouvant pas consommer sont les agents qui passeront au dernier échelon de leur grade le 31/12/2011 au plus tard).

Capital mois disponible : 49 : $(52 \times 0,9) = 46 + 3$ (reliquat 2010).

20 % des « consommant » DOIVENT bénéficier de TROIS mois de réduction pour accéder à l'échelon supérieur. Cela représente 10 agents dans l'Aube.

Les autres agents POURRONT bénéficier d'une réduction d'UN mois (soit au maximum 19 agents dans l'Aube, toutefois la Direction a constitué une réserve de 3 mois pour pouvoir faire face aux éventuels recours de note).

En résumé : sur les 45 agents pouvant bénéficier d'une réduction d'échelon dans l'Aube en 2011, 10 auront 3 mois de réduction et 16 auront un mois. Il restera 3 mois pour faire face aux recours en CAP Locale

CATEGORIE B

Contrôleurs à noter dans l'Aube : 93

Contrôleurs « apportant » : 93 (En raison de l'entrée en vigueur du NES en septembre 2010 tous les anciens CP 7 deviennent apportant car ils n'ont pas été reclassés au dernier échelon du grade). Chaque contrôleur apportant permet au département de bénéficier de 0,9 mois de réduction d'échelon.

Contrôleurs pouvant consommer : 92 (le contrôleur apportant et ne pouvant pas consommer est un agent placé en Congé Longue Durée).

Capital mois disponible : 85 : $(93 \times 0,9) = 83 + 2$ (reliquat 2010).

20 % des « consommant » DOIVENT bénéficier de TROIS mois de réduction pour accéder à l'échelon supérieur. Cela représente 19 contrôleurs dans l'Aube.

Les autres contrôleurs POURRONT bénéficier d'une réduction d'UN mois (soit au maximum 28 contrôleurs dans l'Aube, toutefois la Direction a constitué une réserve de 2 mois pour pouvoir faire face aux éventuels recours de note).

En résumé : sur les 92 contrôleurs pouvant bénéficier d'une réduction d'échelon dans l'Aube en 2011, 19 auront 3 mois de réduction et 26 auront un mois. Il restera 2 mois pour faire face aux recours en CAP Locale



NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques – FO DGFIP.

Fait à

Le

Signature

Pour nous contacter

Laurent CROUZET, secrétaire départemental FO DGFIP 10, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69,
fo.010@dgfip.finances.gouv.fr , site web : www.fo-dgfip-sd.fr/010/